

2- Délibération ESIT création de 2 contrats durée indéterminée

Monsieur le Maire informe les membres présents du conseil Municipal que les membres de l'ESIT rappellent que 2 agents des Ecoles de Tarabel en CDD depuis 2017, ont eu plusieurs fois leurs contrats renouvelés.

Les 2 postes occupés correspondent à 2 emplois périscolaires reconnus, indispensables et durables.

Le Président de l'ESIT propose qu'au prochain renouvellement d'août 2020, soit créé 2 contrats à durée indéterminée Adjoint Technique Territorial des Ecoles de Tarabel à 25 heures hebdomadaire, temps non complet, pour perdurer le bon fonctionnement de notre école, (garderie, cantine, transports scolaires, entretien des locaux).

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité décide :

- De valider la proposition de création de 2 contrats à durée indéterminée de 25 heures hebdomadaires d'Adjoint Technique Territorial.
- De donner à Monsieur le Maire l'autorisation de signer tout document nécessaire à cette affaire

3- Commune devis travaux assainissement garage/salle des fêtes

Monsieur le Maire donne lecture aux membres présents du Conseil Municipal de 2 devis pour les travaux d'assainissement au niveau du garage et de la salle des fêtes :

- SARL BRU d'Avignonet Lauragais 6 897.50 € TTC
- Devis à FREDO MECANIC

La mairie prendrait une partie du devis au prorata du mètre linéaire.

LE CONSEIL, Ouï l'exposé de Monsieur le Maire, et après avoir délibéré, à l'unanimité décide :

- De demander 1 devis au nom de la Mairie avec tous les raccordements aux tabourets, plus la moitié du linéaire jusqu'au 2^{ème} tabouret et 1 devis pour Fredo Mecanic de l'autre moitié
- D'attendre les réponses pour prendre une décision

4- Questions Diverses

- Nature et croissance à Caraman : changement de propriétaire refaire une ouverture de compte pour la Mairie.
- Il faut enlever la « porte de l'An 200 » avant le 23 mars 2020 dans le cadre des travaux de l'église. Date arrêtée au 16 mars 18H.